

Mesures salariales 2019 : un budget en hausse de **0,4 %** **A vos loupes !**



Résultats des NAO (Négociations Annuelles Obligatoires) du vendredi 15 février 2019 :

	AGS		AI		Primes (et autres)	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019
APR	1 %	1,4 %	1,4 %	1,4 %	Complément de carrière : 15, 20 ou 25 €/mois pour 48 % des APR	Cplt carr : 15, 20, 25 € pour 60 % des APR. Bloc compétences si coef ≤ 185
ETAM	1 %	1,4 %	1,4 %	1,4 %	500 € pour 32,5% des ETAM 1000 € pour 7,5% des ETAM	500 € pour 28 % des ETAM 1000 € pour 12 % des ETAM
Cadres	0 %	0 %	2,4 %	2,8 %	L3C/L3B/L3A : Part Variable France L3A/L2/L1 : Part Variable Groupe	????

- AGS : talon de 25 € contre 20 € en 2018 (SUD revendique 300 € d'Augmentation Générale de Salaire)
- ETAM : AI de 1%, 1,5%, 2%, 2,5% (pour 90 % des ETAM). De 5 à 10 % pour un repositionnement « ciblé »
- Cadres : AI avec 1,5 % mini pour 90 % des Cadres (10 % des Cadres n'auront aucune augmentation)

- **1,4 % d'AGS** : cela ne compense pas la baisse de notre pouvoir d'achat des dernières années
- **1,4 % d'inflation en 2018 selon la direction**, alors que l'INSEE annonce 1,8 % (ce qui est déjà sous-estimé par rapport à nos dépenses réelles)
- **La direction communique enfin sur les Cadres** : [résultat des actions en justice menées par SUD](#)
- **Mais toujours pas d'AGS pour les Cadres, et toujours un traitement moins transparent sur les mesures prévues** : rien sur les plots d'AI, les montants des Parts Variables France et Groupe...

Pour obtenir plus, il faut une mobilisation des salariés. Dites-nous ce que vous en pensez.

L'intéressement est en baisse, mais pas les dividendes

Intéressement Entreprise	2017	2018	2019	Ecart 2019/2018	
Montant hiérarchisé	97,20 €	102,54 €	93,64 €	- 8,90 €	- 8,6 %
Montant Uniforme	1 300 €	300 €	300 €	=	=
APR 185 (Brut SS : 30 000 €)	3431 €	2585 €	2384 €	- 200 €	- 7,7 %
ETAM 305 (Brut SS : 40 000 €)	4176 €	3357 €	3089 €	- 267 €	- 7,9 %
Cadre 3A (Brut SS : 60 000 €)	5667 €	4900 €	4498 €	- 401 €	- 8,2 %
Cadre 3C (Brut SS : 120 000 €)	10138 €	9530 €	8726 €	- 803 €	- 8,4 %
Total intéressement	183 M€	164 M€	156 M€	- 7 M€	- 4 %
Dividendes par action	3,15 €	3,55 €	3,55 €	=	=
Total Dividendes	931 M€	1049 M€	1049 M€	=	=

1 milliard d'euros pour les dividendes, 156 millions pour l'intéressement :
Renault distribue 6,7 fois plus de dividendes à ses actionnaires
que d'intéressement à ses salariés

Coup de rabet sur la rémunération de Ghosn : Trop peu, trop tard

Après avoir soutenu pendant des années l'augmentation de la rémunération de Carlos Ghosn (parfois contre le vote majoritaire des actionnaires comme en 2016), le conseil d'administration de Renault a annoncé que Renault ne versera pas à Carlos Ghosn ni les indemnités liées à sa clause de non-concurrence de deux ans, ni les actions qui lui avaient été attribuées de 2015 à 2018 (soit 455 658 actions).

Le montant cumulé des indemnités annulées par Renault s'élevait à une trentaine de millions d'euros : 26 millions pour la valeur des actions et 4 à 5 millions pour la clause de non-concurrence.

Ces 30 millions doivent être redistribués aux 130 000 salariés du Groupe.

Cela dit, Ghosn bénéficie toujours d'une confortable retraite chapeau de 765 000 € par an attribuée en son temps par le conseil d'administration de Renault. Et il lui reste ses actions gratuites au titre de sa part variable.

Un mode de gouvernance à changer

Les questions qui se posent concernent également l'après-Ghosn :

- 1) Le conseil d'administration de Renault va-t-il continuer à verser des salaires mirobolants aux dirigeants de Renault ?
- 2) Combien JD Senard, qui gagne 3,8 millions d'euros chez Michelin, gagnera-t-il chez Renault ?
- 3) Va-t-on en finir avec des administrateurs de Renault qu'on retrouve dans de nombreux autres conseils d'administration, et qui se protègent et s'auto-augmentent ?

Ainsi parmi les administrateurs soi-disant « indépendants » de Renault, on trouve :

- **Catherine Barba** : Présidente de CB Group, Membre du Conseil de surveillance d'ETAM, Administratrice d'Euveka, de Popshop Live, de Reech et de RelevanC.
- **Miriam Bensalah Chaqroun** : Vice-PDG des Eaux Minérales d'Oulmès, administratrice de Suez et d'Holmarcom
- **Cherie Blair** : Administratrice de Dangote Cement Plc
- **Marie-Annick Darmaillac** : Administratrice de Bolloré et de la Financière de l'Odet, Présidente de la Société Immobilière Mount Vernon
- **Thierry Derez** : Président du Conseil d'administration et Directeur Général de Covéa (SGAM)
- **Pierre Fleuriot** : Président de PCF Conseil & Investissement, Administrateur et Président du Comité de gouvernance, nomination et rémunération de la Bourse de Casablanca
- **Philippe Lagayette** : Président de PL Conseils, Administrateur de Fimalac
- **Yu Serizawa** : PDG de Forma Corporation, Conseillère du Président de Mori Building Company
- **Pascale Sourisse** : Administrateur, membre du Comité des nominations et de la gouvernance et du Comité des rémunérations de Vinci, Présidente de Thalès International SAS et de Thalès Europe SAS, Administratrice et membre de la Commission de Rémunération d'ODAS
- **Patrick Thomas** : Administrateur de Teleperformance, Vice-Président du Conseil de surveillance et Président du comité des rémunérations de Laurent Perrier, Membre du Conseil de surveillance de Leica Camera AG et de Château Palmer, Président du Conseil de surveillance, du Comité des rémunérations d'Ardian Holding, Vice-Président du Conseil de surveillance de Massily Holding , Président et administrateur de Shang Xia Trading et de Full More Group

Le conseil d'administration de Renault n'a rien d'indépendant : c'est le domaine réservé du grand patronat. Il est surtout indépendant des salariés de Renault. Les 4 administrateurs censés représenter les salariés n'y sont que des faire-valoir.

Ce mode de gouvernance n'est pas démocratique, et permet toutes les dérives. Les salariés doivent disposer d'un réel pouvoir de contrôle et de décision sur leur entreprise.